



## Conseil économique et social

Provisoire

9 octobre 2007

Français

Original: anglais

---

### Session de fond de 2006

#### Débat de haut niveau

#### Compte rendu analytique provisoire de la 12<sup>e</sup> séance

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le lundi 3 juillet 2006, à 9 h 30

*Président* : M. Hachani ..... (Tunisie)

### Sommaire

Ouverture de la session

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Déclaration du Président

Allocution du Vice-Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

S'affranchir de la pauvreté par le travail

Concertation de haut niveau sur les faits nouveaux importants intervenus dans l'économie mondiale et la coopération économique internationale avec les chefs de secrétariat des institutions financières et commerciales du système des Nations Unies

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, deux semaines au plus tard à compter de la date du présent document, à la Section de l'édition et de la correction des publications, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

*La séance est ouverte à 9 h 45.*

### **Ouverture de la session**

**Le Président** déclare ouverte la session de fond de 2006.

### **Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation** (E/2006/78, E/2006/100, E/2006/L.4 et E/2006/L.5)

*L'ordre du jour, tel qu'il figure dans le document E/2006/100, est adopté.*

**Le Président** appelle l'attention sur le projet de programme de travail qui figure dans le document E/2006/L.4 et sur les révisions apportées oralement pendant les consultations officieuses.

*Le projet de programme de travail, tel que révisé oralement, est adopté.*

**Le Président** appelle l'attention sur les demandes d'audition devant le Conseil économique et social présentées par des organisations non gouvernementales et figurant dans le document E/2006/78. En l'absence d'objections, il considérera que le Conseil accepte d'entendre les déclarations des organisations non gouvernementales énumérées dans le document susvisé au titre du point 2 de l'ordre du jour.

*Il en est ainsi décidé.*

### **Déclaration du Président**

**Le Président** dit que le Conseil se réunit pour la première fois depuis le Sommet mondial de 2005, qui a produit d'importantes mesures sur l'aide et l'allègement de la dette et a conduit à prendre des engagements concernant l'adoption de stratégies globales de développement national en vue d'atteindre des objectifs fixés en commun. Le défi à relever consiste à donner rapidement une suite concrète à ces engagements et la voie essentielle pour y parvenir est celle du partenariat : aucun pays ou entité n'est en mesure d'atteindre seul ces objectifs. En tant que principal organe des Nations Unies chargé de promouvoir le développement économique et social et d'assurer la cohérence d'ensemble des politiques, le Conseil économique et social est particulièrement bien placé pour coordonner les actions entreprises pour mettre en œuvre ce qu'il est convenu d'appeler le programme pour le développement. Ses nouvelles fonctions, en particulier les examens ministériels

annuels des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement, le Forum pour la coopération en matière de développement, prévu tous les deux ans, les mesures qu'il prend pour faire face aux situations d'urgence humanitaire et sa contribution à la consolidation de la paix après un conflit, pourraient être essentielles à la réussite de cette entreprise.

De l'avis du Président, les examens ministériels devraient fournir un aperçu des progrès mondiaux, des évaluations par groupe thématique et l'occasion de se communiquer les pratiques les plus performantes et les enseignements tirés. Le Forum pour la coopération en matière de développement constitue pour le Conseil le moyen spécialisé de renforcer le lien existant entre le système international de coopération pour le développement et l'exécution du programme de développement. Ce Forum réunira toutes les parties prenantes pour engager un dialogue sur les orientations en matière de cohérence, de performances et de ressources dans le domaine de la coopération internationale pour le développement. S'agissant des mesures prises par l'Organisation des Nations Unies pour faire face aux catastrophes naturelles et humanitaires, il s'impose de déterminer comment le Conseil pourrait compléter les activités actuellement déployées par l'Organisation. Les activités spéciales organisées dans le domaine de la grippe aviaire et des crises alimentaires en Afrique ont montré comment le Conseil pouvait contribuer à une meilleure prise de conscience des crises imminentes ou suscitant l'indifférence. Dans le même temps, les groupes consultatifs ad hoc sur le Burundi, la Guinée-Bissau et Haïti ont montré que le Conseil était exceptionnellement bien placé pour promouvoir une approche intégrée de la consolidation de la paix après un conflit. Le Conseil et la Commission de consolidation de la paix doivent associer leurs compétences pour se concentrer sur la reconstruction et le renforcement des institutions et pour contribuer à assurer un financement prévisible et la prise d'un engagement à long terme de la communauté internationale en faveur de ces activités. Toutes les nouvelles fonctions du Conseil ne pourront porter leurs fruits qu'avec la participation active de toutes les parties concernées et que si l'accord se fait sur la meilleure façon de remplir ces fonctions.

Les dirigeants des pays du monde réunis lors du Sommet mondial de 2005 ont souligné le lien

fondamental existant entre l'emploi et la réduction de la pauvreté, l'égalité des sexes et l'intégration sociale et ont décidé de placer les objectifs d'un plein-emploi productif et d'un travail décent pour tous au centre de leurs politiques nationales et internationales. Dans le contexte de la mondialisation, le problème de l'emploi revêt une importance primordiale pour tous les pays, qu'ils soient en développement, en transition ou développés. Il incombe aux gouvernements et à l'ensemble de la communauté internationale de ne pas décevoir les espoirs suscités par le Sommet et, à cette fin, d'adopter des politiques économiques et sociales appropriées et de formuler des stratégies efficaces aux niveaux national et international. Les débats du Conseil, auxquels sont associés les représentants des gouvernements, des organisations internationales, des institutions régionales, de la société civile et du secteur privé, sont une occasion de mettre au premier plan des initiatives, des idées et des recommandations qui pourraient avoir un impact réel sur la vie de tous les peuples.

#### **Allocution du Vice-Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies**

Le **Vice-Secrétaire général** dit que le développement est l'un des piliers de la réforme actuellement conduite par le Secrétaire général. La réalité donne à réfléchir : 30 000 enfants meurent chaque jour de maladies évitables; une femme meurt chaque minute de complications survenues pendant une grossesse ou un accouchement; 60 pays se sont en fait appauvris pendant les années 90; 3 milliards de personnes continuent de subsister avec moins de 2 dollars par jour; 1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable; et la dégradation de l'environnement continue de réduire la capacité des sols de répondre aux besoins humains de base. Cette réalité exige des mesures vigoureuses de la part de l'Organisation des Nations Unies, et celle-ci exige du Conseil qu'il montre la voie à suivre à cet égard.

Le bilan du Conseil économique et social en matière de coordination et d'impulsion de la politique de développement est en dents de scie. Il a été gêné dans son action par la confusion créée par le fait que son mandat se recouvre partiellement avec ceux des Deuxième et Troisième Commissions de l'Assemblée générale. Par ailleurs, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) lui donnent l'occasion de faire bloc autour d'une série d'objectifs précis,

universellement reconnus et réalisables, et le Sommet mondial l'a chargé de veiller à ce que ces objectifs soient atteints. Le Conseil a donc la possibilité de jouer un rôle plus décisif dans la vie des particuliers en faisant en sorte que son activité se modèle sur les critères en question et, au-delà, sur le programme de l'Organisation des Nations Unies pour le développement.

Le Conseil économique et social devrait s'employer à devenir un groupe de pression intergouvernemental au service des OMD et des objectifs des conférences des Nations Unies. Il devrait être le forum mondial politique qui définisse les grandes orientations, suive les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs en question et apporte les correctifs nécessaires à cet égard, une assemblée où les ministres prennent des engagements et aient à rendre compte de la façon dont ils honorent ces engagements. L'institution des examens ministériels annuels et du Forum pour la coopération en matière de développement, prévu tous les deux ans, pourrait faire du Conseil le « parlement du développement » au sein des Nations Unies. Ses membres doivent, objectif par objectif et région par région, faire le bilan des progrès réalisés, remédier aux déconvenues, saluer les progrès accomplis, mobiliser de nouvelles ressources et préconiser de nouvelles réformes de façon à aider le monde à rester en bonne voie pour atteindre les OMD en 2015.

Dans le cadre du débat consacré par le Conseil au problème croissant du chômage dans le monde, le Secrétaire général est particulièrement préoccupé par le chômage des jeunes. Les personnes âgées de 15 à 24 ans représentent seulement un quart de la population active dans le monde, mais la moitié des chômeurs. Le fait que les jeunes risquent davantage partout dans le monde de travailler plus longtemps pour une rémunération moindre et une faible sécurité de l'emploi constitue un terrible gaspillage de ressources humaines, d'énergie et de créativité. Étant donné que 1,2 milliard environ de jeunes dans le monde doivent se retrouver en âge de travailler au cours de la prochaine décennie, c'est un problème appelé à être placé sous peu au premier rang des préoccupations politiques et à constituer une priorité pour les responsables de la définition des politiques.

La diversité des formes prises par le chômage des jeunes dans les différentes parties du monde appelle des réponses différentes, mais les stratégies de

croissance axées sur l'emploi, l'éducation et la formation et, par-dessus tout, la création d'emplois sont des impératifs communs. En Allemagne, un accord national garantit une place dans un cours de formation professionnelle à tous les jeunes qui s'y inscrivent, tandis que les Émirats arabes unis offrent une formation professionnelle aux jeunes et améliorent leurs perspectives de carrière grâce à un fonds de formation professionnelle. En principe, il conviendrait de mettre à la disposition des jeunes, au niveau des établissements d'enseignement, des filières d'insertion sur le marché du travail ou des possibilités de formation en cours d'emploi, car les jeunes ayant une certaine expérience professionnelle multiplient leurs chances de trouver un nouvel emploi. Le Japon, par exemple, a mis en place un plan expérimental pour l'emploi qui prévoit des incitations financières pour les entreprises qui offrent une formation en cours d'emploi de courte durée aux jeunes chômeurs; et la Croatie subventionne les employeurs qui recrutent des apprentis et des stagiaires salariés. Par ailleurs, pour être complète, toute stratégie d'emploi des jeunes doit prendre en charge les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les pauvres.

La création d'entreprises est un autre moyen de faciliter l'autonomisation des jeunes. C'est l'objectif que se sont fixé les initiatives de microfinancement prises dans le monde en développement, avec des résultats pour une bonne part favorables. Le Mexique est l'exemple d'un pays qui est allé plus loin en aidant les jeunes à formuler des propositions de projet, à obtenir un financement et à gérer de petites entreprises.

Tandis que le système des Nations Unies collabore avec les États Membres pour régler le problème de l'emploi des jeunes par l'intermédiaire du réseau d'emploi de jeunes du Secrétaire général, le Conseil économique et social peut jouer un rôle essentiel d'encadrement en la matière en fournissant des informations utiles pour la définition des politiques, en incitant à prendre des mesures appropriées et en supervisant leur application. L'échéance de 2015 n'étant plus guère éloignée, il faut espérer qu'une approche similaire sera retenue en ce qui concerne les nombreux autres objectifs du Conseil en matière de développement.

### **S'affranchir de la pauvreté par le travail**

**M. Aziz** (Premier Ministre du Pakistan) dit que, malgré les progrès historiques accomplis au cours de la

décennie écoulée, une grande partie de la population mondiale continue de vivre à la limite de la subsistance, l'analphabétisme, la malnutrition et la maladie condamnant toujours une foule de gens à la misère à perpétuité. Nonobstant l'éventail peu rassurant des autres défis à relever, parmi lesquels les problèmes des approvisionnements en énergie et en eau, du réchauffement de la planète, de la sécurité alimentaire, de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, de la menace de pandémies, de la prolifération d'armes de destruction massive et de la fracture numérique, il n'existe pas de plus grand défi à l'humanité ou à l'ordre international que la non-réalisation de l'idéal des Nations Unies que représente l'instauration de « meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ».

Les principaux facteurs influant sur le paysage social et économique sont notamment le développement de l'intégration économique et de l'industrialisation; la grande importance accordée à la sécurité, elle-même liée à des considérations géopolitiques et au renchérissement du prix de l'énergie; et l'aggravation des déséquilibres commerciaux et l'écart de revenus entre les riches et les pauvres. Les pays à économie dynamique ont des raisons d'être préoccupés par les déséquilibres du commerce mondial, les déficits budgétaires, l'augmentation du prix du pétrole et les fluctuations des taux de change, mais la fragilité de l'économie mondiale, dont ces problèmes sont la manifestation, a sans doute des répercussions plus graves sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Pourtant, le monde dispose à présent d'une capacité collective sans précédent qui pourrait lui permettre d'en finir avec la faim et la pauvreté, de tenir la promesse de la prospérité universelle, de préserver les générations futures du fléau de la guerre et de favoriser le progrès social. La mondialisation représente de nouveaux défis, mais elle ouvre aussi d'immenses perspectives. Une bonne partie de la prospérité et de l'élévation des niveaux de vie que le monde connaît depuis quelques années découle de l'expansion du commerce mondial, de l'investissement, des flux d'information et de l'utilisation de la technologie. Pour tirer tout le parti possible des chances offertes par la mondialisation, il importe d'engager des réformes ambitieuses et globales pour ouvrir l'économie des pays, donner libre cours à l'esprit d'entreprise du secteur privé et renforcer les moyens d'action des femmes.

Les pays ne peuvent plus rester isolés et à l'écart des événements qui se produisent dans un monde de plus en plus interconnecté, où le lien symbiotique entre le développement et la sécurité va de soi. On constate une convergence des exigences de l'éthique, de la paix, de la sécurité et de l'intérêt économique. La paix et la stabilité sont des conditions indispensables à la croissance et au développement, ce qui impose aux pays et régions de résoudre leurs différends et d'aplanir leurs divergences de toute urgence.

Il est possible de réduire la pauvreté et d'emprunter la voie du développement dans la dignité en adoptant un vaste ensemble de politiques adaptées aux situations locales. Il s'impose de doper les réformes nationales, dont la responsabilité incombe principalement aux pays en développement eux-mêmes. Ces réformes doivent s'appuyer sur une solide volonté politique et sur une conviction découlant d'un idéal et d'une philosophie communs à une grande partie de la population. L'amélioration du climat d'investissement et la mobilisation du secteur privé sont essentielles pour attirer les capitaux internationaux et profiter du dynamisme des entreprises privées, capitaux et dynamisme qui sont propices à la création d'emplois, à l'élévation des niveaux de revenu et à une réduction soutenue de la pauvreté.

L'aide devrait non servir de béquille permanente, mais favoriser l'initiative individuelle. Les pays bénéficiaires ont pour responsabilité principale d'accroître l'efficacité de l'aide en instituant un cadre approprié à l'investissement, en garantissant une bonne gouvernance et l'application de normes de transparence élevées, et en impliquant la société civile. Chaque dollar supplémentaire tiré des exportations en provenance des pays en développement aide à nourrir les groupes de population défavorisés et à leur construire un avenir meilleur.

Les pays en développement ont besoin d'un système commercial mondial équitable et transparent et de la capacité d'en tirer parti. Les énormes subventions versées par les pays développés à leur agriculture et à d'autres secteurs, et les obstacles tarifaires sans cesse plus importants qui bloquent l'accès des exportations les plus dynamiques des pays en développement aux marchés des pays développés montrent bien à quel point il importe de réaliser les objectifs du Cycle de négociations commerciales de Doha. Les pays développés devraient également éliminer

progressivement les restrictions à la migration de la main-d'œuvre et mettre en place des incitations aux investissements directs dans les pays en développement. Il sera essentiel pour la promotion des objectifs mondiaux de développement de conclure avec le monde développé des partenariats qui non seulement fournissent des flux financiers assortis de conditions de faveur, mais aussi donnent accès à la technologie et aux savoirs.

Étant donné que la créativité du capital humain est la véritable source du progrès économique, il est de la plus haute importance de renforcer l'éducation et l'acquisition de compétences techniques, de devenir technologiquement innovant et d'améliorer la productivité. Si l'on veut qu'elle puisse donner toute sa mesure, il est nécessaire d'investir dans la population. Il est indispensable de faire profiter la population des pays en développement des retombées de la croissance. Toutes les théories macroéconomiques, réalisations et réformes n'auront servi à rien si elles ne procurent pas une vie meilleure aux millions de personnes qui n'ont connu jusqu'ici que les privations. En fin de compte, toutefois, le facteur du développement le plus important est sans doute la capacité de donner des impulsions clairvoyantes, un gouvernement compétent et des institutions fortes, auxquels il convient d'ajouter une capacité de planification à long terme, de hiérarchisation des problèmes et des solutions, de promotion d'une croissance et d'un développement économiques équitables, d'intégration d'une perspective antisexiste, d'intégration sociale et de création d'emplois.

Au cours des sept dernières années, le Pakistan a connu une transformation qualitative liée à une politique de réforme multisectorielle globale dont les principaux éléments sont les suivants : une amélioration de la gouvernance par la transparence et la responsabilisation et la promotion de la démocratie locale; une bonne gestion économique s'appuyant sur la déréglementation, la libéralisation et la privatisation ainsi que sur une meilleure discipline budgétaire et monétaire; une croissance économique diversifiée axée en particulier sur l'économie rurale; l'investissement dans le capital humain, mettant l'accent sur la prestation efficace des services sociaux de base; l'intégration au développement des pauvres, des personnes vulnérables et des régions arriérées; l'autonomisation des femmes et des minorités; l'amélioration de l'accès aux soins médicaux et à

l'éducation; et l'action en faveur de la paix et de la coopération par le dialogue. Cette stratégie a donné des résultats très intéressants sous la forme d'un accroissement de la croissance économique, de la réduction de la pauvreté et du développement. Le Pakistan se situe dans le groupe des pays d'Asie dont la croissance est la plus rapide, et ses politiques libérales et son régime de droits peu élevés attirent de plus en plus d'investissements étrangers. L'accélération de son rythme de développement a créé des millions d'emplois et ramené les taux de pauvreté de 34,5 % en 2001 à 23,9 % en 2006.

Conscient du problème de la croissance sans création d'emplois, le Gouvernement pakistanais a pris une série de mesures visant à promouvoir l'emploi productif et un cadre de travail décent. Il s'agit notamment d'encourager les petites et moyennes entreprises; de favoriser le perfectionnement de la main-d'œuvre; d'accroître l'investissement dans l'enseignement technique; et de développer le secteur à valeur ajoutée. Le programme national en faveur d'un travail décent est focalisé sur les droits sur le lieu de travail, les perspectives d'emploi et de revenu, la protection sociale et le dialogue social. Toutefois, en dépit de ce qui a été fait ces dernières années pour assurer la prospérité et le progrès socioéconomique de la population pakistanaise, il reste beaucoup à faire. Le Pakistan a donc lancé une deuxième génération de réformes, qui porteront sur la modernisation des infrastructures, le renforcement institutionnel et la valorisation des ressources humaines.

L'Organisation des Nations Unies a un rôle crucial à jouer pour ce qui est de donner une impulsion au programme mondial pour le développement. Il est donc indispensable de tirer parti d'une manière plus complète et efficace de son universalité, de sa neutralité, de son expertise et de son pouvoir de ralliement. En sa qualité de Coprésident du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, l'intervenant collabore avec les autres membres du groupe à l'élaboration de recommandations sur la mise en place d'un système des Nations Unies pour le développement qui ait les moyens d'appuyer les pays en développement dans les actions qu'ils lancent au niveau national pour atteindre les OMD et les autres objectifs de développement internationalement convenus. Le Groupe estime qu'un Conseil économique et social revitalisé pourrait jouer un rôle efficace à cet égard et ne doute pas de voir

appliquer sous peu les décisions prises lors du Sommet mondial de 2005 sur la réforme et le développement du Conseil.

Les ressources financières, techniques et humaines ainsi que les instruments d'action nationale et de coopération internationale à mettre au service d'une croissance et d'un développement rapides sont disponibles. On peut citer des exemples montrant qu'en mettant en œuvre avec détermination les politiques appropriées, il est possible d'obtenir de bons résultats même dans les situations les plus difficiles. Il s'agit de traduire sans plus tarder les projets par des mesures concrètes. Le succès dépendra de l'existence d'une aide au développement suffisante pour relancer la croissance et le développement, de l'instauration d'un authentique partenariat entre pays développés et pays en développement et de la refonte de l'architecture financière internationale pour inverser la tendance à la sortie de ressources financières des pays en développement vers les pays développés.

Les mesures prises dans un passé récent pour faire face à la puissance irrésistible de la nature ont montré ce que la compassion humaine peut accomplir lorsque le monde agit de façon concertée. Il importe de rapprocher les pays développés et les pays en développement en s'appuyant sur une stratégie commune à la faveur de laquelle ils appelleraient de leurs vœux un monde à l'abri de la faim, de la maladie et du chômage et un ordre économique dont l'équité permettrait à tous d'envisager un avenir de stabilité, de paix et de prospérité.

**M. Stoltenberg** (Premier Ministre de la Norvège) dit que c'est pour lui un honneur particulier de partager la tribune avec le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), car la Norvège voit dans l'OIT l'une des plus importantes organisations internationales jamais créées. Les forts ne peuvent être justes et les faibles en sécurité que tant que la protection des droits des travailleurs est supervisée par une organisation internationale. Face à la situation de quasi plein-emploi et à la prospérité économique de la Norvège, on se prend à se demander ce que ce pays produit en dehors du pétrole et du gaz. L'intervenant pense que le meilleur produit qu'il ait mis au point est l'un des États providences les plus équitables, sûrs, compétitifs et innovants du monde. Il ne s'est pas simplement agi pour ce pays de disposer de ressources financières suffisantes : il est devenu prospère parce qu'il a mis en place l'État providence. Il y a quelques

décennies, certains économistes, hommes politiques et écrivains pensaient que le modèle nordique de l'État providence avait atteint son zénith et qu'il allait régresser par rapport aux pays à politiques sociales moins développées. Les indicateurs internationaux de développement et de compétitivité, qui placent toujours les pays nordiques parmi les 10 premiers, montrent qu'ils se trompaient.

Un système complet de protection des travailleurs, un système de sécurité sociale public et universel, voire un niveau relativement élevé d'imposition se sont pas des handicaps économiques, bien au contraire : l'égalisation des chances et l'équité au niveau des résultats sont les principales raisons pour lesquelles le revenu national norvégien est élevé. En Norvège, l'économie de marché a réalisé un équilibre entre l'État et le marché. Les plus grands bénéficiaires qu'un pays puisse engranger aux plans économique et politique découlent de l'autonomisation des femmes, de l'égalisation des chances, de la fourniture de soins médicaux et du développement de l'insertion des femmes sur le marché du travail. De fait, c'est le développement de l'insertion des femmes sur le marché du travail – et non le pétrole – qui est l'une des principales raisons du succès économique de la Norvège. Les progrès de cette insertion ne se sont pas réalisés tout seuls : ils sont l'aboutissement d'une politique systématique visant à autonomiser les femmes par le biais d'une série de mesures leur permettant d'avoir à la fois des enfants et une occupation professionnelle. Les pays – du Nord ou du Sud – qui parviennent à lever les obstacles culturels à une telle politique peuvent connaître la croissance et la prospérité. C'est l'expérience – confirmée par des chiffres incontestables – de la Norvège et des autres pays nordiques, et c'est la raison pour laquelle son pays collabore avec beaucoup d'autres pays en vue d'améliorer la situation des femmes et des enfants à travers le monde. Une population en bonne santé et instruite est l'actif le plus important de n'importe quel pays.

La Norvège œuvre à la réalisation de tous les OMD, mais a décidé de contribuer plus spécialement à celle de l'objectif consistant à avoir réduit la mortalité postinfantile des deux tiers en 2015. Un quart des 10 millions d'enfants qui meurent chaque année pourraient être sauvés par des vaccins qui sont disponibles ou qui le seront dans un proche avenir. Rien ne saurait justifier que l'on ne prenne pas des

mesures qui sont à la fois possibles et d'un coût abordable. La vaccination est le moyen le plus rentable de prévenir la maladie et la mortalité postinfantile : elle est donc essentielle à la croissance économique; c'est pourquoi la Norvège versera 1 milliard de dollars aux programmes pertinents d'ici à 2015. Par une action concertée, la communauté internationale peut modifier le cours de l'histoire dans les 10 années qui viennent, en produisant des enfants en bonne santé prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Nul ne saurait nier l'importance de l'Organisation des Nations Unies à la fois comme tribune de recherche de solutions à des problèmes communs et comme agent de la paix et du développement. Toutefois, le monde a changé depuis qu'elle a été créée et l'écart se creuse entre les attentes placées en elle et ses réalisations. L'Organisation des Nations Unies est prête à se rénover et ses plus chauds partisans doivent être les principaux éléments moteurs de ce renouveau. Il est temps de mettre un terme à la répétition inutile d'activités, au morcellement et à la rivalité et de se focaliser sur l'impact de l'ensemble du système, non sur le domaine de compétence de chacune de ses composantes. Il faut dépenser moins d'argent pour la bureaucratie et davantage sur le terrain, et toutes les économies doivent être affectées au développement. Tels sont les principes qui guident l'action de l'intervenant en sa qualité de Coprésident du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies.

En dépit de l'échec des dernières négociations commerciales, il y a toujours un régime commercial international contraignant, assorti de mécanismes efficaces de règlement des litiges et de sanctions. Mais il n'existe pas de régime contraignant du même genre pour assurer la promotion et la protection des droits de l'homme et un travail décent pour tous. Il ne faut pas laisser la concurrence en matière d'échanges commerciaux et d'investissements compromettre la promotion et la protection du bien commun.

Un projet véritablement complet d'instauration du plein-emploi productif et de fourniture d'un travail décent pour tous nécessite une gouvernance de tous les aspects de la question aux niveaux national et mondial, s'appuyant sur des politiques créant des conditions égales pour tous en ce qui concerne les questions économiques, sociales et environnementales. Il faudrait mettre en place un système international d'application des normes mondiales du travail. Le défi consiste à

placer les intérêts à long terme au cœur de la recherche du bien commun.

**M<sup>me</sup> Diogo** (Premier Ministre du Mozambique) dit que l'adoption des OMD et la dynamique politique qui s'en est suivie ont mis en lumière la nécessité d'une approche intégrée des grandes questions internationales, s'agissant en particulier de la lutte mondiale contre la pauvreté, une importance égale devant être accordée au développement, à la sécurité et aux droits de l'homme. En conséquence, la question de la création d'un cadre devant déboucher sur le plein-emploi productif et un travail décent pour tous doit être traitée dans la perspective des efforts déployés aux niveaux national et régional pour éliminer la pauvreté.

L'agriculture reste le plus important secteur de revenu en Afrique et emploie la majorité de la population active, ce qui rend beaucoup d'Africains fortement tributaires de ce secteur pour bien des aspects de leur existence. Il s'ensuit que si l'on ne relève pas le niveau des revenus et ne fait pas reculer la pauvreté dans le secteur agricole, il est peu probable que la plupart des pays africains puissent s'élever au-dessus de leurs niveaux de pauvreté actuels. On constate une tendance alarmante à l'accroissement des taux de chômage, en particulier parmi les femmes – qui travaillent en grand nombre dans l'agriculture, occupant souvent les emplois les plus précaires – et les jeunes, deux groupes vulnérables et importants de la population active africaine. Étant donné que la majorité de la population de l'Afrique vit dans les zones rurales, l'agriculture peut jouer un rôle utile en fournissant des emplois et un travail décent et, partant, en réduisant la pauvreté et en œuvrant en faveur de l'égalité des sexes et de l'intégration sociale. Au vu des liens existant entre les résultats agricoles, les réformes agraires, la pauvreté, les conflits et le VIH/sida, l'Afrique doit adopter une approche intégrée de la politique économique et sociale. L'emploi est indispensable à la réalisation des OMD et est la pierre angulaire de l'autonomisation économique.

Pour pouvoir se concentrer sur les questions relatives à l'emploi que pose le processus de développement, il importe de bien connaître la situation, la dynamique et la structure de la population de chaque pays ainsi que les tendances migratoires qui s'y dessinent. L'aide de l'Organisation des Nations Unies est essentielle pour permettre aux États Membres de produire des données et des analyses servant à élaborer, suivre et appliquer des politiques. Il faut

également se faire une idée précise du secteur non structuré, du secteur familial et de la participation des femmes aux activités productives. Toutefois, la réduction de la pauvreté implique une augmentation de la richesse, qui découle des activités productives d'un secteur privé dynamique. C'est pourquoi la stratégie quinquennale de réduction de la pauvreté du Mozambique porte notamment sur l'élaboration de politiques favorables à la création d'emplois par le biais de ses trois principaux piliers – le capital humain, le développement économique et la bonne gouvernance – et de questions intersectorielles telles que le VIH/sida, l'environnement, la préparation aux catastrophes et l'intégration d'une perspective antisexiste. Car les individus, et en particulier les femmes et les jeunes, doivent être rendus aptes au travail et se voir offrir des possibilités de travailler et d'acquérir des aptitudes à la gestion d'entreprise. L'Organisation des Nations Unies peut jouer un rôle essentiel à cet égard en aidant les pays en développement à recueillir, analyser et exploiter des données en matière d'emploi. L'objectif à long terme du développement durable nécessite un partenariat diversifié entre les États Membres, l'Organisation des Nations Unies et l'ensemble de la société, ainsi que l'application de mesures concertées et coordonnées qui mobilisent les atouts de chaque pays.

**M. Chadli Laroussi** (Ministre du travail et de l'emploi des jeunes, Tunisie) dit que la nécessité de créer de nouveaux emplois pour réduire la pauvreté pose un défi majeur à la communauté internationale. La reprise du chômage, la pauvreté et la marginalisation imposent une approche globale qui prenne en compte tous les aspects économiques, sociaux et politiques. L'exécution des projets nationaux doit aller de pair avec celle des activités lancées d'une manière concertée au niveau international pour en finir avec les disparités entre les peuples et édifier des partenariats reposant sur l'interdépendance, la tolérance et la coopération. La réalisation des OMD exige manifestement une stratégie réaliste et un projet cohérent à long terme. Il est temps de traduire par des mesures concrètes l'appel en faveur de l'élaboration d'un pacte universel sur la paix, le progrès, la justice et le renforcement de la solidarité entre États que le Président Ben Ali a lancé notamment lors du Sommet mondial sur le développement social tenu en 1995 à Copenhague.

Le Gouvernement tunisien attribue à l'emploi un rang de priorité élevé et a, à ce titre, lancé une série de réformes structurelles conçues pour promouvoir la composante de l'emploi qui concerne le développement et faire en sorte que la population tunisienne vive dans la dignité. Il a aménagé sa législation en matière d'investissements et d'exportations, réformé le système éducatif, réorganisé le secteur industriel et amélioré l'infrastructure nationale, y compris le réseau de communications. Il en est résulté un taux de croissance vigoureux, un recul du chômage, une réduction spectaculaire de la pauvreté et une multiplication par quatre du revenu par habitant depuis les années 60, ce qui a contribué à renforcer la cohésion sociale. L'Organisation des Nations Unies a placé la Tunisie parmi les 20 pays de tête pour le développement économique, ce qui tient surtout aux progrès qu'elle a accomplis au cours de la décennie écoulée, et elle devrait se situer, en 2010, parmi les 10 premiers pays selon le critère de l'indicateur du développement humain.

En reconnaissance de son approche des questions relatives aux droits de l'homme, ce pays a récemment été élu au nouveau Conseil des droits de l'homme, et l'emploi est un élément fondamental de sa politique en matière de droits de l'homme. La promotion de l'emploi est l'une des priorités nationales les plus urgentes, qui s'appuie sur la conviction que le travail est une composante fondamentale de la dignité de l'individu et une condition *sine qua non* de la stabilité sociale. Le Fonds national pour l'emploi comporte une dimension « travail décent » et son plan de développement pour les cinq années à venir sera structuré en fonction de la promotion de l'emploi et des besoins des groupes vulnérables. La croissance est importante, mais l'orientation et la qualité de cette croissance le sont encore davantage. C'est la raison pour laquelle les programmes de développement de la Tunisie accordent une importance égale aux dimensions économiques et sociales du développement et à l'interdépendance de tous les membres de la société. Le Fonds national de solidarité de 1993 prévoit des programmes de création d'emplois et des programmes sociaux visant à relever le niveau des régions les moins développées du pays et à les intégrer à la trame même de la société. La Tunisie a proposé de reproduire cette initiative au niveau mondial en créant un fonds international de solidarité pour lutter contre les inégalités dans les pays en développement et assurer plus de justice sociale dans le monde.

La Banque tunisienne de solidarité a été créée pour aider à financer les microentreprises mises sur pied par des personnes n'ayant pas accès au système bancaire classique, tandis que le Fonds pour l'emploi offre des stages de formation aux chômeurs. Toutefois, en dépit des efforts déployés au niveau national, il importe de conclure un partenariat mondial pour faire en sorte que la mondialisation soit plus équitable, ouvrir des perspectives pour tous et apporter davantage de paix et de sécurité dans le monde.

**M. Somavia** (Directeur général de l'OIT) dit que le débat de haut niveau peut apporter trois contributions très concrètes à un environnement économique, social et politique qui créera suffisamment d'emplois décents pour que la pauvreté ne soit plus qu'un souvenir : il est admirablement bien placé pour intégrer les objectifs d'un plein-emploi productif et d'un travail décent pour tous aux activités ordinaires de tous les organes compétents des Nations Unies; il peut engager un dialogue politique au sein du système des Nations Unies, y compris avec les institutions de Bretton Woods, de façon à stimuler l'indispensable convergence autour de ces objectifs; et il peut renforcer le lien existant entre les politiques de coopération pour le développement et l'agenda du travail décent.

Il importe, pendant la décennie qui vient, de donner suite à l'idée selon laquelle il est indispensable de s'affranchir de la pauvreté par le travail si l'on veut réaliser les OMD, le travail décent étant trop souvent un besoin de base non satisfait. Il s'impose de prendre des mesures au niveau mondial pour faire face à une crise mondiale qui se traduit par une augmentation de 20 % du taux de chômage officiel sur les 10 années antérieures et la croissance concomitante du secteur non structuré, sans parler des 430 millions de nouveaux actifs qui devraient arriver sur le marché du travail au cours des 10 années à venir, tandis que les jeunes de tous les pays, dont le taux de chômage est quatre fois plus élevé que celui des adultes, peuvent dire que le problème ne retient pas suffisamment l'attention.

Un certain nombre de mesures doivent être prises si l'on veut inverser la tendance aux résultats décevants en matière de création d'emplois enregistrés depuis quelques années et il importe de s'orienter vers une stratégie de croissance qui favorise un développement durable et une mondialisation équitable fortement créateurs d'emplois et attentifs aux besoins des pauvres. La première mesure consiste à accorder de

l'importance au travail. Les politiques en vigueur ont tendance, avec les conséquences que l'on sait, à considérer la création d'emplois comme un produit des politiques macroéconomiques, non comme un objectif en soi. Et pourtant, en période de crise, le travail est le principal facteur d'ajustement. Il est temps qu'il fasse partie intégrante du coût de production et qu'il y ait un marché du travail, mais il n'est nullement une simple marchandise. Comme l'a récemment indiqué la Présidente du Libéria, la voie à emprunter par les chômeurs de son pays pour sortir durablement de la pauvreté est fournie par l'agenda du travail décent – le travail décent étant indispensable à la sécurité humaine et à la stabilité sociale –, ancré qu'il est dans le rôle crucial que joue le travail dans la vie et le bien-être des individus et des sociétés. Malheureusement, le modèle actuel de la mondialisation a oublié ces valeurs.

En deuxième lieu il convient de prendre conscience de la nécessité urgente d'engager une action politique. Comme le montrent les résultats des élections et les manifestations de rue un peu partout dans le monde, la possibilité de trouver un travail décent est actuellement la revendication démocratique la plus répandue. La pénurie d'emplois décents est une cause d'insécurité et met profondément à mal la crédibilité des gouvernements, des milieux d'affaires et des organisations internationales, comme il sape la confiance dans la capacité des systèmes institutionnels – et, parfois, de la démocratie elle-même – de trouver une solution à la crise de l'emploi. Le chômage étant probablement le plus grave risque pour la sécurité d'un grand nombre de pays, le fait de ne pas régler le déséquilibre mondial en matière d'emplois décents pourrait avoir des conséquences irrémédiables.

La troisième mesure consiste à relever le défi que la fourniture d'un travail décent pose à tous les pays. Les éléments communs du cadre politique à élaborer concernent l'emploi productif et le développement des entreprises, la protection sociale, les normes de travail et le dialogue social, qui ont tous une dimension égalité des sexes. Mais tous ces éléments doivent être renforcés compte dûment tenu de réalités nationales des plus diverses, ce qui fait toute l'importance du respect de l'appropriation nationale. La coordination des interventions nécessaires a le plus de chances d'être efficace par le dialogue et, en même temps, par le renforcement du « tripartisme » – la coopération entre les organisations d'employeurs, les syndicats et les gouvernements.

La quatrième mesure à prendre consiste à promouvoir le développement local et communautaire en élargissant les marchés locaux et en renforçant les capacités locales. Les liens mondiaux d'interdépendance ne doivent pas rejeter à l'arrière-plan une bonne intelligence du développement local, qui est tout particulièrement nécessaire à la revalorisation du travail dans le secteur non structuré de l'économie, revalorisation qui, pour beaucoup de pays – en particulier en Afrique et les pays les moins avancés –, est peut-être le plus grand défi qui se pose dans le domaine de l'emploi.

En cinquième lieu, il importe d'adapter le cadre de l'action politique à l'évolution des marchés internationaux afin d'appuyer la création d'entreprises et d'emplois décents. Dans tous les pays, les trois partenaires s'emploient constamment à trouver un juste équilibre entre la flexibilité et la sécurité, dont chacun a besoin pour des raisons qui lui sont propres.

En sixième lieu, il s'agit de renforcer la coopération entre les organisations internationales multilatérales, dans la mesure où aucune organisation internationale ni aucun gouvernement ne peut à elle seule ou à lui seul mettre en place des politiques de promotion du plein-emploi productif et d'un travail décent pour tous. Sans une coopération internationale et un engagement national intenses, les résultats actuellement enregistrés dans ce domaine resteront insuffisants, et la non-exploitation des synergies potentielles entre les secteurs de l'action politique ne pourra que perpétuer la crise de l'emploi.

Compte tenu de ce qui précède, on ne peut pas se contenter de reproduire les politiques des décennies écoulées. Un esprit de réforme s'impose pour revitaliser le système multilatéral et assurer une gestion plus efficace des ressources. À cet égard, le Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies pourra fournir des conseils sur les modalités pratiques d'une coopération des organisations internationales compétentes au sujet des politiques de promotion du plein-emploi productif et d'un travail décent pour tous.

L'OIT a axé son cadre d'action politique sur la réalisation de l'objectif mondial du travail décent. Les quatre piliers de cette stratégie que sont les emplois, les droits, la protection sociale et le dialogue social sont les fondements de ses nouveaux programmes de pays relatifs à un travail décent, qui sont un mécanisme

de prestation de l'ensemble de ses activités de coopération technique et de conseils en matière de choix politiques et un moyen d'apporter sa contribution aux Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et aux documents de stratégie de réduction de la pauvreté. Par ailleurs, l'OIT élabore avec d'autres organisations internationales, à la demande du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, une initiative de cohérence des politiques en matière de croissance, d'investissement et d'emploi, et un ensemble d'outils sur le travail décent.

Si le système des Nations Unies a la volonté politique de tirer tout le parti possible du mandat du Conseil, il doit poser des questions difficiles aux organismes des Nations Unies et aux institutions de Bretton Woods, telles que celles de savoir comment leurs stratégies créent des emplois plus nombreux et meilleurs; comment ils collaborent avec les autres organismes à l'instauration d'un développement durable créateur d'emplois et attentif aux besoins des pauvres; et comment les cadres internationaux d'appui au développement contribuent à créer des emplois décents et à atteindre les OMD.

*La séance est suspendue à 11 h 25 et reprend à 11 h 35.*

**Concertation de haut niveau sur les faits nouveaux importants intervenus dans l'économie mondiale et la coopération économique internationale avec les chefs de secrétariat des institutions financières et commerciales du système des Nations Unies (E/2006/50 et E/2006/CRP.3)**

**M. Ocampo** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales), animateur, dit que l'économie mondiale s'est bien comportée au cours de l'année écoulée, mais elle devrait connaître une phase de ralentissement relatif dans le courant de l'année 2006. On a relevé une augmentation notable de l'instabilité des marchés financiers et des marchés des produits de base. Néanmoins, les taux de croissance des pays en développement restent élevés, ce qui dénote un environnement économique international très favorable, qui a comporté un allègement de la dette pour certains des pays les plus pauvres et une relance des engagements pris en matière d'aide publique au développement (APD), associés à une nette augmentation des prix du commerce et des prix des produits de base et à un accès exceptionnel aux marchés des capitaux privés. Cela étant, cette situation

est menacée par des risques de plus en plus importants, parmi lesquels les incertitudes qui entourent les négociations commerciales, l'instabilité des marchés des produits de base et l'augmentation des taux d'intérêt dans les pays industrialisés. Au niveau mondial, on constate une montée des incertitudes, due pour l'essentiel à l'importance du déficit de la balance courante des États-Unis d'Amérique et aux mesures de contraction monétaire prises pour juguler l'inflation liée à la hausse du prix du pétrole. Le maintien d'une croissance économique solide, diversifiée et stable nécessite la coopération internationale. Il faut donc se féliciter de la récente décision du Comité monétaire et financier international tendant à centrer l'activité du Fonds monétaire international (FMI) sur la surveillance multilatérale.

En dépit de l'amélioration des résultats économiques des pays en développement, on observe depuis 1980 un processus de double divergence : un écart de revenu ne cessant de se creuser entre les pays développés et les pays en développement et, parallèlement, un processus de divergence de la croissance entre pays en développement. *L'Étude sur la situation économique et sociale dans le monde, 2006 : divergences de la croissance et du développement* (E/2006/50/Rev.1-ST/ESA/306) présente quatre conclusions principales. Premièrement, la réalisation ou la non-réalisation d'une croissance soutenue a, semble-t-il, été concentrée dans le temps et dans l'espace. Les marchés peuvent aggraver les inégalités, car le capital suit le succès, tandis que les laissés-pour-compte sont plus vulnérables aux chocs se produisant sur les marchés internationaux. Deuxièmement, la croissance des pays en développement traduit généralement une diversification de la structure de la production nationale, avec l'apparition de nouvelles activités et le renforcement des liens économiques à l'intérieur du pays. Les facteurs intérieurs liés aux transformations structurelles ont semblé tenir une place plus importante que l'intégration aux marchés internationaux en tant que telle. La spécialisation dans des activités à faible valeur ajoutée, telles que les produits de base et les produits transformés à forte intensité de ressources naturelles, débouche sur une faible croissance économique. Du point de vue de la croissance, une stratégie d'exportation, pour être efficace, doit privilégier non les quantités exportées, mais la nature des articles exportés et les modalités de l'intégration

des secteurs de l'exportation aux autres activités économiques intérieures.

Troisièmement, la stabilité macroéconomique, l'investissement et la croissance sont complémentaires. Les politiques macroéconomiques non conjoncturelles jouent un rôle très important dans la croissance économique, car elles permettent d'éviter de fortes fluctuations de l'activité économique. Les ajustements financiers proconjoncturels se sont traduits par un retard dans le développement des infrastructures, qui peut, par exemple, expliquer jusqu'à un tiers de l'écart de revenu entre l'Asie orientale et l'Amérique latine. En revanche, l'APD peut avoir un impact fortement positif sur la croissance à long terme car elle appuie les investissements à long terme dans l'infrastructure et le développement humain. Quatrièmement, il importe de donner une définition plus large de la réforme institutionnelle. Au-delà de la création de marchés et de la garantie des droits de propriété, elle doit fournir un cadre réglementaire et institutionnel aux marchés en prévoyant des biens publics et des règles équitables. La réforme institutionnelle n'a pas besoin d'avoir d'emblée une grande ampleur et une grande portée. Les changements institutionnels mineurs et progressifs peuvent avoir des retombées importantes sur la croissance dès lors qu'ils sont perçus comme engageant un processus complémentaire de réforme crédible.

L'étude préconise la formulation d'une stratégie de réduction des divergences économiques internationales en favorisant des politiques d'échanges et de production actives visant à la transformation structurelle de l'économie des pays en développement, en diversifiant les structures du secteur de la production, en créant des relations interindustrielles locales et en modernisant les technologies. Elle demande également de faire une plus grande place aux politiques macroéconomiques non conjoncturelles, par exemple en faisant de la stabilité des prix non pas tant un objectif en soi qu'un objectif lié à la croissance et à la création d'emplois. Il importe de maintenir les dépenses publiques à des niveaux qui permettent de réaliser les investissements nécessaires dans l'infrastructure et le capital humain. Cela implique, entre autres, une augmentation de l'efficacité de ces dépenses publiques, une amélioration de la gouvernance et une base d'imposition plus large. Pour les pays les plus pauvres, cela entraîne la nécessité d'une APD supplémentaire. Enfin, il faudrait

encourager des réformes institutionnelles progressives, par pays et du cru, par exemple en évitant la conditionnalité institutionnelle en matière de coopération internationale.

**M. Panitchpakdi** [Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)] dit que le redressement de l'économie mondiale se poursuit et qu'il s'est traduit par une nette amélioration du niveau de vie et de la situation de l'emploi de centaines de millions d'habitants des pays en développement. Les politiques monétaires s'étant affranchies de régimes de taux de change intenables, l'économie des pays d'Amérique latine est parvenue à exploiter des stimulus externes aux fins de la croissance sans relancer l'inflation.

Depuis 2003, les termes de l'échange ont évolué. Les changements récents ont été généralement favorables aux pays en développement et ont eu un impact non seulement sur la balance des paiements, mais sur le revenu des divers agents économiques et sur leurs dépenses intérieures. Dans les pays qui en ont profité, tels que les pays exportateurs d'hydrocarbures, de minerais et de minéraux, la hausse des revenus a financé l'augmentation des dépenses intérieures, stimulé la croissance et réduit la dette extérieure nette.

Cela étant, il n'y a pas lieu de verser dans un optimisme béat. En valeur réelle, les prix des produits de base autres que le pétrole restent inférieurs aux niveaux des années 70. Les prix des produits de base dépendent de facteurs sur lesquels les pays producteurs n'ont aucune prise, à savoir, notamment, la demande de grands pays émergents et la croissance économique mondiale. Les marchés demeurent instables, et plusieurs pays parmi les plus pauvres ne profitent pas d'une demande soutenue concernant leurs produits de base à l'exportation, soit parce que leurs produits ne sont pas très recherchés, soit parce que les bénéfices sont annulés par les coûts élevés des carburants et les transferts de profits vers les pays développés. L'un des plus gros problèmes à résoudre consiste à assurer une répartition équitable de la rente découlant de la production primaire et son utilisation judicieuse aux fins du financement du développement.

La situation internationale pourrait se dégrader brusquement si l'on ne remédie pas aux déséquilibres commerciaux de l'heure. Les déficits et les excédents grandissants pourraient déboucher sur un ajustement chaotique du dollar, ce qui aurait des conséquences

défavorables sur la croissance mondiale et la réduction de la pauvreté. Pour limiter ces impacts négatifs, il serait prudent de mener une politique d'expansion dans les pays excédentaires d'une taille suffisante et dans les pays dont la croissance est inférieure au potentiel, tels que ceux de l'Union monétaire européenne et le Japon. Les pays excédentaires développés doivent assumer un rôle plus important en tant que moteurs de la croissance mondiale en relançant leur demande intérieure.

La façon la plus prometteuse de s'y prendre pour réaliser un ajustement rationnel du dollar passe par la coordination des politiques macroéconomiques mondiales, laquelle améliorerait également la cohérence entre les systèmes commerciaux et financiers internationaux. Le commerce international est organisé autour d'un système fondé sur des règles et certains principes fondamentaux, ce qui n'est pas le cas de ce qui concerne les questions monétaires et financières internationales. Or, les mesures monétaires et financières prises de façon indépendante au niveau national peuvent être nettement plus dommageables que les mesures découlant des politiques commerciales. Une autorité monétaire internationale comme le FMI pourrait apporter une contribution importante au renforcement du cadre institutionnel international en se concentrant sur la stabilité monétaire et financière internationale, par exemple par le biais de la surveillance.

On ne peut que se féliciter des initiatives d'annulation de la dette des pays en développement les plus pauvres et des mesures visant à gonfler l'APD, mais la viabilité à long terme de la dette extérieure dépend d'un ensemble de facteurs, à savoir, notamment, les perspectives de croissance économique et d'exportation du pays considéré, la création d'un environnement favorable à son développement et l'élargissement de l'accès aux marchés pour ses marchandises et ses services. La plupart des pays pauvres continueront à compter sur les sources de financement extérieures pour compléter leurs ressources intérieures aux fins du financement de leurs objectifs de développement. Il est indispensable que les initiatives prises dans ces domaines consacrent le principe d'« additionnalité », selon lequel ces mesures s'ajoutent aux autres engagements pris en matière d'APD.

Lors du Cycle de négociations commerciales d'Uruguay, les pays en développement ont assumé des

obligations sans précédent à un coût substantiel afin de renforcer leur capacité en matière d'offre. On ne peut donc que se féliciter du fait que, lors du Cycle de Doha, la nécessité d'un renforcement des capacités et le risque de pertes pouvant découler de la libéralisation du commerce aient été davantage pris en considération dans le cadre du projet d'aide au commerce. Beaucoup de pays en développement ont besoin d'une aide au commerce afin de financer les coûts d'ajustement liés à l'effritement des préférences, la détérioration des termes de l'échange dans les pays importateurs de denrées alimentaires, la perte des revenus tarifaires, les coûts de mise en conformité et autres coûts. Le renforcement des capacités des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, dans le domaine du commerce s'impose indépendamment de l'issue du Cycle de Doha. Le projet d'aide au commerce doit être prévisible, ne pas accroître la dette des pays qui bénéficient de cette aide et venir en sus des autres engagements pris en matière d'APD, et la CNUCED, en tant qu'organisme chef de file des questions de commerce et de développement au sein du système des Nations Unies, peut aider à faire en sorte que ce projet aide les pays en développement à tirer parti du système commercial international.

**M<sup>me</sup> Rugwabiza** [Directrice générale adjointe, Organisation mondiale du commerce (OMC)] dit que, la semaine précédente, les ministres se sont réunis à Genève pour tenter de rapprocher les points de vue sur les trois piliers principaux du Cycle de Doha : les subventions agricoles, les droits sur les produits agricoles et les droits sur les produits industriels. Malheureusement, ils ne sont pas parvenus à aplanir leurs divergences. Il y a manifestement une crise, qui aura des répercussions non seulement sur les négociations sur l'agriculture et l'accès aux marchés non agricoles, mais aussi sur l'ensemble du Cycle. Il sera à présent beaucoup plus difficile d'achever l'élaboration du Programme de Doha pour le développement d'ici à la fin de l'année.

Heureusement, personne n'a baissé les bras. Les négociations n'ont pas été acrimonieuses. La situation n'est pas désespérée et des progrès sont accomplis dans un certain nombre de domaines. Les principaux perdants d'un affaiblissement du système commercial multilatéral seraient les pays en développement. L'OMC cherche un moyen de mener les négociations à bonne fin, même si les modalités n'ont pas encore été fixées. De l'avis des membres de l'OMC qui siègent au

Comité des négociations commerciales, il convient de choisir une nouvelle manière de procéder. Ils ont demandé au Directeur général de faciliter la conclusion d'un accord sur les modalités liées à l'agriculture et à l'accès aux marchés des produits non agricoles. Il a répondu en disant qu'il entendait maintenir l'approche partant de la base et caractérisée par l'ouverture, et il rendra compte dès que possible au Comité des négociations commerciales.

Les négociations sont particulièrement difficiles parce qu'elles sont considérablement plus ambitieuses que celles des cycles antérieurs. Les réductions des subventions, des droits à l'importation et des subventions à l'agriculture seraient deux fois plus importantes que lors du Cycle d'Uruguay; les subventions à l'exportation de produits agricoles seraient entièrement éliminées d'ici à 2013. Le Cycle de Doha s'emploie à intégrer de nouvelles questions à la réglementation de l'OMC, telles que les règlements régissant les subventions à la pêche et la facilitation du commerce, qui abordent des problèmes quotidiens tels que les procédures douanières, le transit des marchandises et les formalités aux frontières – ce qui intéresse particulièrement les petites et moyennes entreprises. Le Cycle fera une place plus importante à la dimension du développement, en accordant des « flexibilités » aux pays en développement sous la forme de produits spécifiques ou de dispositifs de sauvegarde spéciaux et un accès aux marchés en franchise de droits et de contingents pour la plupart des produits originaires des pays les moins avancés.

Le lien entre le commerce et le développement a été reconnu, et le Programme de Doha pour le développement vise à rendre irréversibles les immenses progrès réalisés lors des cycles de négociations commerciales antérieurs et à aller au-delà en améliorant les conditions du commerce et les possibilités d'accès aux marchés, en particulier pour les pays pauvres, en garantissant la prévisibilité et en améliorant, rééquilibrant et renforçant les règles qui régissent le commerce. Pour instaurer un monde plus prospère, équitable, juste et stable, il est impératif de conclure les négociations de Doha à la date convenue. Une économie en panne ne peut pas créer des emplois, élever les revenus et améliorer le niveau de vie. Certes, les négociations commerciales ne sont pas le seul élément à entrer en ligne de compte, mais elles occupent assurément une place importante. Des infrastructures et des politiques économiques et

financières créant des conditions favorables ainsi que le contexte politique sont indispensables à l'amélioration de la capacité de production et de la compétitivité. L'OMC collabore avec les autres organismes internationaux au règlement des problèmes relatifs à l'offre en élaborant un ensemble complet de mesures d'aide au commerce à l'appui du Programme de Doha pour le développement. Pour réussir, le projet d'aide au commerce devra être soutenu par l'ensemble de la communauté internationale et, au niveau national, par les ministères du commerce, du développement et des finances.

La véritable promesse d'un « cycle de négociations sur le développement » est d'ouvrir des perspectives commerciales pouvant contribuer à arracher des millions de personnes à la pauvreté et à améliorer leur vie quotidienne. C'est une promesse qui doit être tenue.

**M. Bourguignon** [Économiste principal et Premier Vice-Président (Banque mondiale)] dit que, si la croissance de l'économie mondiale s'est quelque peu ralentie après une progression record en 2004, on constate une convergence croissante des taux d'augmentation du produit intérieur brut par habitant dans les pays en développement et les pays développés. Il convient de n'épargner aucun effort pour faire en sorte que cette convergence devienne une véritable tendance structurelle afin d'inverser durablement l'accroissement de l'inégalité des revenus observée au cours des trois décennies précédentes. L'amélioration des taux de croissance des pays en développement par rapport à ceux des pays développés contribuera à réduire encore les écarts relatifs et absolus de taux de croissance du revenu par habitant. Le processus de convergence devrait se poursuivre à moyen terme à moins de graves perturbations de l'offre de pétrole et pour autant que les problèmes d'ordre macroéconomique soient réglés par la coopération internationale.

Malheureusement, tous les pays à faible revenu n'ont pas amélioré leur taux de croissance et, partant, la réduction de la pauvreté a reculé dans les pays se trouvant dans ce cas. En Afrique subsaharienne, par exemple, l'OMD de la réduction de la pauvreté ne sera pas atteint en 2015 sans une accélération de la croissance économique dont les avantages soient répercutés au niveau de la population. Les chances d'atteindre les autres OMD sont encore plus faibles. La réalisation des objectifs en question nécessitera un

renforcement de la coopération internationale, des politiques nationales rationnelles, une augmentation de l'aide, un élargissement des perspectives commerciales, des mesures de facilitation des migrations et des progrès dans la gestion du changement climatique et la lutte contre les pandémies.

Les pays en développement doivent appliquer des stratégies de développement national vigoureuses et ambitieuses et coordonner leurs stratégies de réduction de la pauvreté avec leurs partenaires internationaux. Les donateurs doivent honorer leurs engagements en ce qui concerne l'augmentation de l'aide et coordonner leurs interventions tout en veillant à ce que les pays bénéficiaires conservent la propriété des programmes exécutés. Il faut accorder une importance nouvelle aux initiatives de planification et de politique axées sur les résultats et qui tirent au maximum parti des connaissances disponibles sur le développement.

Le développement du commerce et l'élargissement de l'accès aux marchés sont indispensables à la poursuite du développement et il est essentiel d'apporter une conclusion satisfaisante au Cycle de Doha, même si celle-ci est moins ambitieuse qu'on ne l'espérait au départ. Une conclusion satisfaisante élargirait les perspectives de développement et favoriserait les progrès s'agissant d'améliorer le sort des pauvres.

On a montré que les migrations peuvent profiter au pays d'origine, au pays d'accueil et aux migrants eux-mêmes. Il importe donc de prendre les mesures devant permettre de tirer pleinement parti des perspectives ouvertes par les migrations.

La gestion du changement climatique est un élément important pour la pérennisation du développement, et la communauté internationale ne doit épargner aucun effort pour faire face à ce problème complexe. On a beaucoup polémique sur l'impact des mesures environnementales sur la prospérité économique, mais les situations dans lesquelles tout le monde est gagnant existent bel et bien : c'est ainsi, par exemple, que l'on a montré que si les technologies appropriées sont transférées aux pays en développement, il est possible d'y accroître la production tout en réduisant les émissions.

**M. Munzberg** [Représentant spécial auprès de l'Organisation des Nations Unies (FMI)] dit que la croissance économique mondiale, tout en étant forte, pourrait être menacée par l'instabilité des prix du

pétrole et les conséquences d'une éventuelle pandémie de grippe aviaire. Les déséquilibres des paiements à l'échelle mondiale sont une autre source de préoccupations; ils s'expliquent par les déséquilibres de la consommation et de l'épargne mondiales.

Le Fonds monétaire international met actuellement sur pied un nouveau mécanisme fondé sur des consultations multilatérales sur les grandes questions de l'heure afin de fournir un cadre d'analyse permettant de dégager des consensus et qui mettra en relief les avantages d'une action concertée de tous les États Membres. La première consultation multilatérale sera axée sur la nécessité de réduire les déséquilibres mondiaux tout en maintenant une croissance mondiale vigoureuse.

Le Fonds a pris conscience du fait qu'il doit rendre ses prêts plus efficaces, en particulier ceux destinés à appuyer les pays émergents à économie de marché; à cette fin, il a mis à l'étude un nouvel instrument devant accorder des moyens de financement prévisibles et performants dans la phase initiale aux pays relevant de cette catégorie qui, même avec des fondamentaux solides, restent vulnérables aux chocs. Le Fonds continue d'aider les pays à faible revenu à réaliser leurs objectifs de développement en se concentrant sur des politiques et des institutions économiques essentielles à la stabilité et à la croissance économiques et financières. Il aide également les pays à absorber l'augmentation de l'aide et à éviter d'accumuler de nouvelles dettes. Ces activités s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle stratégie à moyen terme du Fonds, conçue pour adapter ses activités à la mondialisation de l'économie. L'un des aspects importants de cette stratégie est la volonté d'accroître l'efficacité des activités de surveillance du Fonds et de régler la question de la gouvernance du Fonds, notamment en ce qui concerne les contingents. On s'accorde de plus en plus largement à penser que le Fonds ne peut être efficace que si tous les membres ont véritablement le sentiment que cette institution est la leur.

**M. Kim Hak Su** [Secrétaire exécutif (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique)], s'exprimant au nom des commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies, dit que les cinq dernières années ont été une période exceptionnelle de forte croissance pour les pays en développement et les pays en transition de toutes les régions. Un environnement international favorable a

contribué à l'obtention de très bons résultats dans les domaines du commerce et des mouvements de capitaux, et beaucoup de pays ont amélioré leurs fondamentaux macroéconomiques et microéconomiques nationaux. En 2006, la croissance devrait rester vigoureuse et les régions devraient être mieux préparées à résister aux futures récessions. En dépit de cette forte croissance, près d'une personne sur six dans le monde vit encore dans l'extrême pauvreté et les régions se heurtent à toute une série de problèmes lorsqu'elles veulent tirer parti de l'amélioration de la croissance pour réduire la pauvreté.

Une nouvelle question dont l'importance est capitale est le phénomène de la croissance sans création d'emplois. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, par exemple, la croissance a atteint en moyenne 5,7 % au cours de la décennie écoulée, mais le chômage a progressé dans toutes ses sous-régions. Pour remédier à ce problème, les gouvernements doivent améliorer le fonctionnement des marchés du travail, en faisant une place particulière à l'emploi des jeunes, et élaborer des politiques d'amélioration de la productivité et de la rémunération de tous les travailleurs. Les employeurs doivent offrir une formation professionnelle à leurs employés afin de leur permettre de ne pas se laisser distancer par la rapidité de l'évolution de l'économie mondiale. Si le problème de la croissance sans création d'emplois n'est pas traité d'une manière intégrée, la vie de la majorité des pauvres des régions a peu de chances de s'améliorer.

**M. Kumaldo** (Afrique du Sud), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit qu'il pense comme la Directrice générale adjointe de l'OMC que les pays en développement auraient beaucoup à perdre d'un échec du Cycle de Doha. Il aimerait savoir si elle estime que les pays développés ont l'obligation de prendre les décisions clefs propres à faciliter la conclusion satisfaisante du Cycle. Il se félicite des efforts que fait le FMI pour renforcer la participation à ses activités et le sentiment d'appropriation de ces activités, mais souligne qu'il importe de donner aux pays en développement les moyens de se faire mieux entendre du Fonds. À cet égard, il s'est dit encouragé par la résolution concernant la suite donnée aux dispositions du Document final du Sommet mondial de 2005 consacrées au développement (A/60/L.59) adoptée la semaine précédente par l'Assemblée générale.

**M<sup>me</sup> Rasi** (Observatrice de la Finlande), s'exprimant au nom de l'Union européenne, se félicite de la concertation de haut niveau sur les faits nouveaux importants intervenus dans l'économie mondiale et la coopération économique internationale, qu'elle considère comme un élément important du dialogue entre les institutions de Bretton Woods, l'OMC, la CNUCED et le Conseil économique et social. L'Union européenne se réjouit à la perspective de participer activement à cette concertation et au renforcement des partenariats et de l'échange de vues dans l'esprit du Consensus de Monterrey sur le financement du développement.

Les pays les moins avancés et l'Afrique constituent un problème particulier. La communauté internationale doit trouver des moyens de promouvoir la croissance économique de ces pays et à y encourager, en particulier, la réduction de la pauvreté. De même, la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes doit faire partie intégrante des efforts déployés pour lutter contre la pauvreté. Les problèmes de développement ne peuvent être réglés que si les gouvernements, le secteur privé et la société civile ont un projet stratégique commun. La promotion par la communauté internationale de stratégies de réduction de la pauvreté et de développement, associée à l'appropriation par les pays de leur propre développement et à de vigoureuses politiques nationales en la matière, assurera la croissance économique et l'emploi productif dans les pays en développement, ce dont profiteront les pauvres.

L'intervenante a rappelé que l'Union européenne appuyait fermement une conclusion rapide, ambitieuse et attentive aux besoins des pauvres du Cycle de Doha, comme l'indique le Consensus européen sur le développement. Consciente de ce que la coopération internationale pour le développement joue un rôle important d'appui aux activités que mènent les pays en développement en faveur de la croissance et du développement nationaux, l'Union européenne a adopté un calendrier de réalisation par ses États membres de l'objectif consistant à allouer 0,7 % du produit national brut à l'APD d'ici à 2015 et s'est engagée à fournir 55 % de l'augmentation de l'aide à l'Afrique. Elle est également résolue à atteindre les objectifs qualitatifs fixés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Elle harmonisera son appui avec les stratégies de développement national des pays en développement et veillera à ce que la coopération

pour le développement serve à créer des emplois et à fournir un travail décent à tous. L'Initiative d'allègement de la dette multilatérale est un instrument supplémentaire à l'appui des efforts nationaux dans le domaine du développement.

Le projet d'aide au commerce actuellement examiné par l'OMC offre une possibilité intéressante d'accroître l'efficacité de l'aide et d'appuyer le renforcement des capacités de production et de création d'emplois de l'économie des pays en développement. La croissance économique, des marchés plus efficaces et de nouvelles perspectives en matière d'emploi contribuent à renforcer la cohésion sociale au sein des populations des pays en développement et à édifier des sociétés plus durables. Ce résultat est étroitement lié à l'objectif principal de la politique de développement de l'Union européenne, à savoir l'élimination de la pauvreté dans le cadre du développement durable.

**M. Sarenberg** (Brésil) souligne la nécessité d'accorder davantage d'attention à l'environnement économique international. Les progrès accomplis récemment par les pays en développement l'ont été sous l'impulsion des donateurs et, pour entretenir cette dynamique, il convient de mener plus loin la promotion du commerce, notamment en concluant d'une manière satisfaisante le Cycle de Doha. À cet égard, l'intervenant se déclare profondément déçu par l'absence de progrès lors des récentes consultations ministérielles et constate avec préoccupation qu'il ne reste plus beaucoup de temps pour conclure de façon satisfaisante les négociations.

**M. Satjipanon** (Thaïlande) dit que l'aggravation des déséquilibres mondiaux et l'insuffisance de la croissance des revenus continuent d'entraver les efforts faits par les pays en développement pour atteindre les OMD. La forte inflation causée par le renchérissement du pétrole et la pandémie de grippe aviaire continuent de coûter très cher aux pays en développement. Le Gouvernement thaïlandais préconise la conclusion de partenariats pour le développement afin d'aider les pays en développement à résoudre ces problèmes de développement. Il conviendrait d'encourager l'échange de données d'expérience et de pratiques les plus performantes. La collaboration devrait notamment se développer en ce qui concerne les partenariats destinés à améliorer le rendement énergétique et à exploiter des sources d'énergie alternatives, et la coopération à mettre en œuvre pour lutter contre la grippe aviaire et ses conséquences économiques. L'Organisation des

Nations Unies doit jouer un rôle de chef de file en appuyant ces partenariats et prendre des mesures visant à renforcer l'efficacité de ses activités de développement pour réduire le fossé qui sépare les pays développés et les pays en développement dans le domaine du développement. Par ailleurs, les pays en développement devraient avoir la possibilité de participer efficacement à la formulation des politiques économiques, financières et commerciales mondiales et de contribuer aux activités des institutions de Bretton Woods.

Les pays développés et les pays en développement ont l'obligation commune d'appliquer le Consensus de Monterrey. Les institutions de Bretton Woods ont la capacité d'aider les pays en développement à atténuer les effets de l'instabilité des mouvements de capitaux et de fournir des mécanismes de financement non conjoncturels. L'amélioration de la coordination entre l'Organisation des Nations Unies et ces institutions est donc indispensable pour garantir la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux mis en place à l'appui du développement.

Le Conseil économique et social devrait être le principal organe de l'ONU chargé d'assurer la cohérence des politiques entre les organismes des Nations Unies tandis que la CNUCED devrait tirer efficacement parti de ses activités d'analyse des politiques pour fournir des conseils et formuler des recommandations sur la façon d'atteindre les OMD.

**M. Lorenzo** (Observateur de la République dominicaine), s'étant associé à la déclaration faite par le représentant de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que le commerce est le moteur de la croissance nécessaire pour réaliser les OMD. Il convient donc de n'épargner aucun effort pour exécuter le Programme de Doha pour le développement et réformer l'architecture financière internationale. Il importe d'engager des réformes dans les domaines de la politique agricole, de l'accès aux marchés, des droits qui faussent le commerce, du transfert de technologie et des migrations afin de promouvoir la création d'emplois et l'accès à un travail décent. Les technologies de l'information pourraient jouer un rôle important à cet égard en créant des emplois et en améliorant les conditions de travail, ce qui ajouterait de la valeur à l'économie des pays et favoriserait leur compétitivité.

La croissance économique mondiale a été encourageante, mais l'instabilité des prix du pétrole et la vulnérabilité des Caraïbes et d'autres pays aux catastrophes font obstacle à la croissance dans les pays en développement. L'intervenant estime qu'il faudrait organiser un sommet pétrolier pour régler le problème de l'instabilité des prix du pétrole.

**M. Yakovenko** (Fédération de Russie) dit qu'en dépit des progrès accomplis, on ne sait pas si la croissance et la stabilité de l'économie mondiale se poursuivront. Les politiques macroéconomiques à moyen terme et un dialogue permanent sont nécessaires pour surmonter les obstacles à la poursuite de cette croissance et de cette stabilité. Toutes les organisations et institutions financières internationales sont tenues de promouvoir une économie internationale équilibrée et d'éviter les récessions.

**M<sup>me</sup> Rugwabiza** [Directrice générale adjointe (Organisation mondiale du commerce)] dit que les récentes consultations ministérielles avaient mis l'accent sur trois questions : les subventions commerciales, les droits sur les produits agricoles et les droits sur les produits industriels. Les pays ou groupes de pays les plus concernés par ces questions sont, respectivement, les États-Unis, l'Union européenne et le groupe de pays du G-20, dont l'Afrique du Sud fait partie. L'intervenante souligne qu'il importe de trouver un certain terrain d'entente sur ces questions avant de passer à d'autres problèmes pressants, tels que les flexibilités spécifiques dont les pays en développement ont besoin.

**M. Munzberg** [Représentant spécial auprès de l'Organisation des Nations Unies (FMI)] souligne que le Fonds est déterminé à réexaminer des questions aussi fondamentales que les ajustements de contingents et le renforcement de la participation. Le Directeur général a engagé de vastes consultations afin de soumettre des propositions de réforme.

*La séance est levée à 13 h 10.*